

[Accueil](#)

[Services](#)

[Petite enfance](#)

[Droits de l'enfant](#)

Droits de l'enfant

Actions Droits de
l'enfant 2022-2023

Lorient ville amie des
enfants

Thématique 2022-2023

Outils et ressources

Un texte fondateur, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

C'est quoi la CIDE ? Elle voit le jour le 20 novembre 1989.

Ce texte a plusieurs particularités :

- C'est le premier texte obligatoire qui reconnaît des droits à l'enfant. L'enfant n'est plus seulement un être à protéger mais aussi un sujet de droits : il devient un être humain à part entière, avec des droits et des responsabilités adaptés à son âge et à son développement. Les droits qui lui sont reconnus considèrent l'enfant dans sa globalité : ces droits sont aussi bien d'ordre civil, que politique, économique, social ou culturel.
- C'est un cadre de référence moral et juridique commun à tous les états pour mettre en place des actions en faveur des enfants et évaluer les progrès accomplis.

La France a ratifié la CIDE le 7 août 1990, ce qui signifie qu'elle

s'engage à l'appliquer sur son territoire.

Le droit à l'identité, à une famille, à l'égalité, d'être soigné et grandir en bonne santé, aux loisirs, à l'éducation, à la protection, à l'expression et à la participation, à l'information, au bien-être...dix droits fondamentaux mis en avant dans le cadre de la CIDE. L'humanité doit donner le meilleur d'elle-même aux enfants afin qu'ils deviennent des citoyens avisés et accomplis et en vue de faire advenir un mode meilleur, pacifique et respectueux de tous.